

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT METZ
CANTON DU PAYS MESSIN

SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN
16 A rue du 10 Juin
57640 CHARLY-ORADOUR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

**DU 18 SEPTEMBRE 2024
A 18H30
En Mairie de Charly-Oradour**

Sous la présidence de Delphine BERGER

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin s'est réuni en son siège, Mairie de Charly-Oradour, après convocation légale en date du 11 septembre 2024, sous la présidence de Madame Delphine BERGER, Présidente.

Présents :

Titulaires : BERGER Delphine, Présidente, HUBERTY René, Vice-Président, BALLARINI Jean-Louis, Vice-Président, DIEUDONNE Vincent.

Suppléants en situation délibérante : LOMANTO Joseph.

Pouvoirs : /

Absents excusés : FREY Nicolas (suppléant)

Invités présents : Philippe WAGNER, Vice-Président Communauté de Communes Rives de Moselle, Lionel BOUTTER, Chef de service Communauté de Communes Rives de Moselle, DAL CERO Nadège, référente GEMAPI Communauté de Communes Rives de Moselle, Simon RAJECKI, technicien de rivières du syndicat mixte des Ruisseaux du Haut Chemin.

Le Conseil Syndical désigne Monsieur René HUBERTY comme secrétaire de séance.
Madame la Présidente salue les membres du Conseil.

Le quorum n'étant atteint, la séance est annulée et reportée au 24/09/2024 à 9h00 en visio conférence

Les points sans vote sont abordés avec les Conseillers Syndicaux et invités présents.

Date de convocation : 11/09/2024

Date d'affichage : 11/06/2024

1. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2024 : A voter lors de la prochaine réunion,
2. (point informatif) Etat des dépenses et des recettes : Voir document ci-joint
3. (projet de délibération - pas de vote) : Voir document ci-joint,
4. (point informatif) Activités du syndicat : voir document ci-joint.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

DU 24 SEPTEMBRE 2024

A 09H00

En visio conférence

Sous la présidence de Delphine BERGER

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à neuf heures, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin s'est réuni en son siège, Mairie de Charly-Oradour, après convocation légale en date du 19 septembre 2024, sous la présidence de Madame Delphine BERGER, Présidente.

Ce Conseil se tient sans quorum en application de l'article L2121-17 du CGCT et fait suite à la séance du 18 septembre 2024 annulée pour absence de quorum.

Présents :

Titulaires : BERGER Delphine, Présidente, HUBERTY René, Vice-président, GAUDÉ Hervé, PIERRON Florent, TURCK Gilbert

Absent excusé : BALLARINI Jean-Louis, Vice-Président.

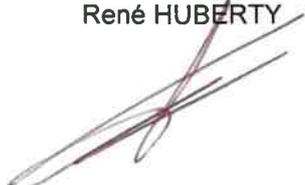
Secrétaire de séance : René HUBERTY

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2024 : Approuvé à l'unanimité.
2. Point d'informations : Voir document ci-joint
3. Divers : Voir document ci-joint,
4. (point informatif) Activités du syndicat : voir document ci-joint.

La séance est levée à 9h20.

Le Secrétaire,
René HUBERTY



La Présidente
Delphine BERGER

